



SYSTÈME DE SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

# L'urgence d'une réforme de progrès

**L**a canicule du mois d'août a provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes dans notre pays. Bien sûr, le gouvernement n'est pas responsable de la météo. Pour autant, cette catastrophe sanitaire était-elle fatale ?

Non, répondent tous les professionnels de santé.

Notre système de soins, les services d'urgence, notre réseau hospitalier sont malades des réductions budgétaires opérées depuis de nombreuses années au nom de la « maîtrise comptable » des dépenses de santé. Ils ne sont plus en capacité de faire face aux besoins nouveaux engendrés par l'allongement de la durée de vie. La qualité et la sécurité des soins sont de moins en moins assurées. La Cgt, avec

les personnels et les usagers, s'est toujours battue contre les coups portés à notre système de santé publique. L'expérience de cet été constitue un nouveau signal d'alarme.

Le gouvernement ouvre des discussions sur l'hôpital et le devenir de l'Assurance-Maladie. La Cgt estime qu'une réforme démocratique du système de santé et de Sécurité sociale est nécessaire. Cette réforme doit s'inscrire dans une perspective de progrès, avec l'objectif d'assurer une meilleure couverture sociale, plus solidaire, en démocratisant la gestion de la Sécurité sociale et en lui donnant les moyens financiers pour remplir sa mission.

Les organisations syndicales, les salariés et la population doivent être associés à l'élaboration de cette réforme.

**NOUS RENCONTRER, NOUS CONTACTER, NOUS REJOINDRE :**

La Cgt - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex

tél. 01 48 18 80 00 / e-mail : [info@cgt.fr](mailto:info@cgt.fr)

site : <http://www.cgt.fr> 12 septembre 2003

La Nouvelle Vie Ouvrière 263, rue de Paris - Case 600 - 93516 Montreuil cedex

tél. : 01 49 88 68 68 / e-mail : [commercial@la-vie-ouvriere.fr](mailto:commercial@la-vie-ouvriere.fr)

# Garantir un droit à la santé pour tous

**LA SANTÉ EST UN DROIT HUMAIN**  
fondamental, individuel  
et collectif, reconnu  
par la Constitution.  
C'est aussi une conquête  
de tous les instants  
pour l'épanouissement  
de l'individu, son accession  
à un état de bien-être,  
physique, psychologique  
et social.

Le niveau et le mode de vie, l'environnement économique et social, les conditions de travail conditionnent pour beaucoup l'état sanitaire de la popu-

lation. Les choix de gestion des entreprises exposent de nombreux salariés à des risques d'altération de leur santé au plan physique et mental, comme au plan social. Les périodes de chômage, la précarisation du travail, les bas salaires ont des effets néfastes avérés sur l'état de santé des salariés.

**La Cgt propose de construire** une véritable politique de santé qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, développe la médecine scolaire, l'éducation sanitaire, la protection maternelle et infantile, la médecine du travail. Une politique qui intègre les besoins de santé générés par l'allongement de la durée de vie et l'apparition de nouvelles pathologies, les besoins de recherches et le développement des technologies. Les ressources financières nécessaires doivent être dégagées.

## L'hôpital public : un rôle déterminant !

**Le service public hospitalier joue un rôle irremplaçable dans notre système de santé. Il assure des soins de haute technicité et de proximité. Il forme des professionnels de santé pour l'ensemble de la filière sanitaire. Il est un lieu de recherche de haut niveau.**

Les choix budgétaires effectués depuis vingt ans ont étranglé les hôpitaux, entraîné la fermeture de 100 000 lits et la pénurie de personnels qualifiés. Les capacités du service public en ont été amoindries. Il

**L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale dont l'ont éloigné les politiques comptables.**

est urgent de rompre avec cette logique ! L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale. La Cgt propose qu'une évaluation des besoins de santé par bassin de vie, départements et régions, soit effectuée. Dans l'attente des résultats, elle demande l'arrêt des fermetures de structures. La modernisation et le développement d'un service public hospitalier, doté de moyens humains et budgétaires à la hauteur de ses missions, ne peuvent être renvoyés à plus tard. Un plan d'ur-

gence de résorption de la pénurie de personnels qualifiés doit être décidé, ainsi que la réouverture d'écoles d'infirmière et le recrutement de formateurs.

**Le système de soins doit être repensé** dans un souci de proximité pour les urgences courantes, les hôpitaux doivent être bien équipés et disponibles pour les urgences lourdes.

Une prise en charge globale de la personne doit être rendue possible par l'organisation de réseaux permettant de développer :

- ▀ des services d'hospitalisation à domicile rattachés aux hôpitaux ;
- ▀ des services de rééducation et d'insertion ;
- ▀ des liens avec la médecine de ville ;
- ▀ des liens avec les médecins préventeurs (médecins du travail, scolaires, ...).

Les métiers de l'hôpital doivent être préservés : soignants, ouvriers, personnels médico-social, médico-technique, administratif.

**Pour financer ces mesures, la Cgt propose :**

- ▀ la suppression de la taxe sur les salaires des personnels payés par les hôpitaux publics ;
- ▀ la révision de la fiscalité sur la TVA pour les services publics non soumis à la récupération ;
- ▀ les prêts publics à taux zéro.

# La Sécurité sociale, un enjeu majeur !

La Sécurité sociale a été créée pour garantir une sécurité visant à préserver la santé de tous. Elle a été fondée sur le principe d'égalité des droits et sur la solidarité.

Pourtant, bien des inégalités demeurent en matière de santé. Les remboursements sont insuffisants dans de nombreux domaines : lunetterie, dentaire... Une réforme de la Sécurité sociale doit donc avoir pour objectif d'améliorer la couverture sociale de la population. Une véritable politique de santé publique et de Sécurité sociale implique que :

- ▀ la population, les assurés sociaux donnent leur avis sur les grands choix à faire dans le domaine de la santé ;
- ▀ la gestion de la Sécurité sociale soit démocratisée. Aujourd'hui, la composition des conseils d'Administration des organismes est plus que discutable. Leurs pouvoirs sont limités. Pourtant les partenaires sociaux ont vocation à gérer la Sécurité sociale puisque son financement est assis sur le travail salarié.

**Afin de représenter démocratiquement** les assurés sociaux, les administrateurs présentés par les organisations syndicales devraient être élus et occuper une position majoritaire dans les conseils d'Administration. Ils devraient disposer de droits et de moyens pour remplir leur mission. S'agissant de la représentation des employeurs, la Cgt propose qu'elle soit déterminée dans le cadre de collègues

représentatifs de la diversité des entreprises (entreprises privées, économie sociale, état employeur) ;

- ▀ les responsabilités de l'état et celles des partenaires sociaux doivent être clarifiées pour assurer une réelle autonomie de gestion du système de l'Assurance-Maladie ;
- ▀ un processus démocratique permettant d'encadrer la mission de l'état, à qui il appartient de décider et de contrôler l'exécution de la politique de santé publique, doit être mis en oeuvre. Les assurés sociaux, les professionnels de santé, les services décentralisés de l'état, la Sécurité sociale, les élus locaux, les organisations syndicales, les associations seraient associés à la construction de ce processus.

**Pour cela, la Cgt propose** la création d'un Conseil national de la Sécurité sociale, composé de représentants des partenaires sociaux traditionnels, des mouvements associatif et mutualiste, des différents acteurs de la protection sociale. A partir des orientations données par la Conférence de la santé, ce conseil initierait un véritable débat sur l'évolution de notre système de Sécurité sociale. Il favoriserait l'expression des besoins, suggérerait les moyens à mettre en oeuvre, voire les axes de réforme souhaitables pour assurer le progrès, la cohérence et la couverture optimale de la population en matière de santé. Les travaux du Conseil national de la Sécurité sociale permettraient au Conseil d'administration de la Sécurité sociale de formuler ses propositions et de faire connaître ses priorités à l'Etat pour améliorer notre système de protection sociale.

## Financement : assurer des ressources pérennes et efficaces

Comme pour les retraites, une véritable politique de santé et une protection sociale de haut niveau, appellent une répartition plus juste des richesses créées pour faire reculer les inégalités et répondre aux besoins de santé qui existent dans la société.

Il faut en finir avec la politique de réduction des dépenses obéissant à une logique comptable pratiquée depuis plusieurs années.

L'efficacité sociale exige la mise en oeuvre d'une véritable politique de prévention. Agir à la source des causes d'altération et de dégradation de la santé

permettrait de réduire les coûts de la réparation. Pour augmenter les ressources de la Sécurité sociale, il faut agir sur l'emploi et les salaires. Combattre le chômage, le sous-emploi, la précarité, les politiques de sous rémunérations des qualifications et accélérer la croissance économique. Le mode de pré-

**L'efficacité sociale exige la mise en oeuvre d'une véritable politique de prévention.**

lèvement doit favoriser l'emploi et " responsabiliser " les entreprises. Le régime actuel est pervers. Lorsqu'une entreprise augmente sa masse salariale (en termes d'emploi ou de salaire ou des deux), elle cotise davantage. Inversement, lorsqu'elle réduit sa masse salariale, elle cotise moins. Ce système pénalise donc l'emploi, les qualifications et leur reconnaissance dans les salaires.

Par ailleurs, l'économie française souffre d'une insuffisance chronique des investissements productifs, tandis que les investissements financiers jugés plus rentables sont au plus haut niveau. Il faut établir une logique de gestion qui pénalise les investissements financiers, pour inciter les entreprises à réaliser des investissements productifs

créateurs d'emplois et à améliorer les niveaux de qualification.

### La Cgt propose :

## Trois pistes à explorer

- Une augmentation de 1 % de la masse salariale représenterait 3 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour la Sécurité sociale.
- Le patronat en 2001 a bénéficié de 18,15 milliards d'euros d'exonérations de charges. Celles-ci devraient être compensées par l'Etat. Mais, dans les faits, elles ne l'ont été qu'à hauteur de 15,88 milliards d'euros : le manque à gagner pour le budget de la Sécu est donc de 2,27 milliards d'euros. Rappelons que le patronat a bénéficié de 6,18 milliards d'euros (40,57 milliards de francs) d'exonération de cotisations en 1995 et de 18,14 milliards d'euros (119 milliards de francs) en 2001.
- Le montant des dettes patronales au budget de la Sécurité sociale s'élève à 2,7 milliards d'euros en 2001.

- de soumettre à cotisation certaines formes de rémunération qui échappent actuellement à toute cotisation. Cette proposition vise à dissuader le développement des formes aléatoires, discriminatoires et inégalitaires de rémunération, comme les stock-options ou l'épargne salariale ;
- de soumettre à cotisation les revenus financiers du capital ;
- une modulation de la cotisation qui favorise l'emploi qualifié, bien rémunéré et l'investissement dans la création de richesses.

## Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- prendre contact  
 me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Age : ..... Profession : .....  
 Entreprise (nom et adresse) : .....

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.



**VOTRE FORCE POUR L'AVENIR**